

LES PETITES ANNONCES
DU PETIT BOUCANAIS

A donner un vieux plateau remorque agricole Tél : 02.43.06.43.27

A donner 2 chiots (mère extra de garde) Tél : 02.43.06.43.27

A vendre barre porte-charge pour Clio année 99 – cause changement de modèle – jamais servie – facture à l'appui – Tél : 02.43.06.74.70

INFOS

Les réformes du droit de la famille : les modifications des droits successoraux pour les conjoints survivants. La loi du 3 décembre 2001 a réformé le droit des successions en améliorant le sort des conjoints survivants.

Le droit de la famille, dans ses fondements, privilégie le lien du sang au lien de l'alliance. Ainsi, les descendants et les ascendants sont favorisés dans l'ordre successoral. La loi adoptée en décembre 2001 prévoit une réforme de l'ordre successoral, améliorant le sort du conjoint survivant, en l'absence de disposition particulière (testament ou donation).

Certains changements sont importants à prendre en compte. En effet, si tous visent à donner une place plus importante au conjoint survivant, celui-ci dans certains cas se retrouve seul héritier. Par exemple, il écarte de la succession les frères et sœurs (et leurs descendants) du défunt (quand celui-ci ne laisse aucun descendant ou ascendant). Cependant, une disposition a été prévue par le législateur pour les « biens de famille ». Ainsi, la moitié des biens (en nature) du défunt reçus de ses père et mère par succession ou donation, revient en toute propriété aux frères et sœurs du défunt.

Un droit au logement : Depuis le 4 décembre 2001, le conjoint survivant bénéficie de la jouissance gratuite de son logement et du mobilier le garnissant pendant un an. Cela concerne la résidence principale occupée le jour du décès. Si les époux étaient locataires, les loyers sont remboursés par la succession au conjoint survivant.

Extrait de Flash Familles Rurales Mars/Avril 2002.

LE PETIT BOUCANAIS

Mensuel gratuit d'informations Rurales
Préparé par Familles Rurales

N°5
Mai 2002

Le Petit Boucanais va découvrir la Haute-Savoie. A chaque édition nous enverrons un exemplaire à nos amis de Challonges. Alors, si vous avez un message à leur faire passer, nous le mettrons dans les petites annonces. En attendant, nous comptons toujours sur vos annonces, recettes, articles, messages d'associations...

Devinette (entendue lors du repas du jumelage) Que fait un Challongeois quand il est fatigué ? Réponse : Il challonge.

Solution du Jeu
Précédent
Plessis-Batard
(Plaie – scie –
bas – tare)

BLAGUE

Une vieille dame est attaquée par un voyou :

- Ton fric !
 - Je n'ai pas d'argent sur moi
- Le délinquant se met à la fouiller et à la palper sous toutes les coutures. La vieille dame se met à rire :
- Vous voyez bien, jeune homme, que je n'ai pas d'argent, mais continuez donc comme ça et je vous fais un chèque !

Un gynécologue dit à sa patiente :

- Madame, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer !
- Euh... Pas madame, docteur, mademoiselle !
- Mademoiselle, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer !

JEUX

Mon premier permet de passer la rivière
Mon second est enjoué
Mon troisième se trouve à bâbord de vaisseau
Vous trouverez mon tout face à la petite.

DU COTE DES ASSOCIATIONS

L'A.S Bouchamps les Craon.

La saison 2001-2002 vient de se terminer, et de belle manière, car notre équipe qui évoluait en 3^{ème} division a terminé 2^{ème} de son groupe, ce qui lui permet de gravir une nouvelle marche vers la promotion de 2^{ème} division.

Nous pouvons donc dire : **Bravo à tous les joueurs** évoluant sous les couleurs de notre club qui se porte bien.

Remerciements également à Thierry du café des sports pour nous avoir offert le ballon du match qui avait lieu contre Athée, encore merci à lui.

Toutes les personnes qui désirent signer une licence pour la saison prochaine seront les bienvenues dans notre club.

Le Président : Alain Chaineau

L'Association Familles Rurales vous informe que la réunion pour le transport scolaire vers les collèges de Craon se tiendra le jeudi 23 Mai 2002 à 20 h 30 à la maison des Associations.

La journée des Classes 2 est fixée au samedi 5 octobre 2002.

L'Association Bouchamps Mélodie vous annonce que la soirée d'audition du 25 mai est annulée, mais donne rendez-vous le 18 juin à 19 h 30 à la salle des associations aux personnes qui aimeraient les entendre jouer.

D'autres part, les jeunes ou moins jeunes qui souhaiteraient jouer de l'orgue ou de la guitare à la rentrée prochaine peuvent dès à présent s'inscrire auprès de Yvonne HAMARD au 03.43.06.47.54.

Une trentaine de Challongeois sont venus passés le week-end de l'ascension parmi nous. Moments de détente, d'échange, de convivialité, de découverte...
Merci à l'Amicale Contact et Loisirs.

D'autres amis Challongeois arriveront le 27 mai, pour une semaine ; les jeunes des classes de cours moyen du regroupement Challongeois-Uzinens-Bassy. Ils seront accueillis à Bouchamps et logeront à la Rincerie. Avec les jeunes de notre regroupement pédagogique, ils pourront découvrir notre région.

LA RECETTE DU MOIS TARTIFLETTE CHALLONGEOISE

pour 4 personnes

- 800 g de pommes de terre
- 200 g de lardons fumés
- 1 reblochon
- 1 oignon
- 2 cuillers à soupe de crème fraîche
- sel - poivre

Faire cuire les pommes de terre (de préférence la veille). Prendre une poêle et faire revenir l'oignon coupé et les lardons dans un peu d'huile ou de margarine. Ajouter les pommes de terre préalablement épluchées et coupées en dés. Saler, poivrer et ajouter la crème fraîche. Dans un plat à gratin, beurré, verser la préparation, puis étaler dessus, des tranches de reblochon. Passer au four environ trente minutes.

Jardinage Boutures de lavande

C'est le moment idéal pour faire certaines boutures (spirée, lilas, fuchsia, laurier-rose...) et aussi la lavande :

La lavande a besoin de soleil pour produire ses odorantes fleurs bleues en épis ou pourpres en forme de papillons et ses petites feuilles vert argenté. Les sols pauvres, secs et même calcaire lui conviennent. Après la floraison, une légère taille lui permettra de conserver une silhouette élancée.

Comment procéder : Au printemps, en mai de préférence, prélevez des extrémités de jeunes tiges non fleuries, encore vertes et longues de 8 à 10 cm. Le bouturage de cette plante est assez délicat. Par prudence, préparez plus de boutures que nécessaire. Supprimez, en partant de la base de la tige coupée, les feuilles sur les 2/3 de la bouture.

Préparez du sable et piquez-y les boutures. Placez-les sous un châssis et couvrez-les d'un voile en plastique transparent. Les boutures passeront tout l'hiver sous cet abri non chauffé. Surveillez-les régulièrement. Au printemps suivant repiquez-les à leur emplacement définitif.